

**Bastide**  
*LE CONFORT MÉDICAL*

**LE VERTICALISATEUR**

**LES INFOS  
UTILES  
POUR  
VOTRE  
LOCATION.**



L'utilisation d'un verticalisateur est recommandée pour la mobilisation d'un patient qui a des difficultés à se déplacer à l'aide d'une canne ou d'un déambulateur, mais qui conserve encore un certain tonus musculaire dans les jambes et dans les bras.

## Les avantages de l'utilisation d'un verticalisateur

- Le verticalisateur permet en effet de déplacer le patient en position debout de manière sécurisée sans qu'il n'ait à craindre un déséquilibre. Ce dispositif permet au patient de conserver encore un minimum d'autonomie lors des transferts.
- Cet outil est utilisé avec une sangle fixée au guidon et qui passe dans le bas du dos du patient, ce qui lui permet d'être soutenu pendant le transfert et lui évite ainsi d'avoir à faire trop d'effort ou de se fatiguer. Il est relevé grâce au bras électrique actionné par la télécommande et n'a pas à fournir d'effort physique.



## La sangle du verticalisateur



Il est évident que **le verticalisateur n'est pas utilisable sans une sangle adaptée**. Nous proposons des sangles à l'achat, en différentes tailles afin de

correspondre au gabarit du patient. **Il est donc demandé de connaître la taille et le poids du patient** pour que nous puissions vous conseiller la meilleure taille de sangle.

## Faire une demande de location de verticalisateur

Vous pouvez louer ce dispositif médical avec ou sans prise en charge, en contactant le magasin **BASTIDE le plus proche de chez vous**, par téléphone ou par mail. Si vous souhaitez bénéficier d'une prise en charge, il nous faudra **impérativement** les documents suivants:



- Le numéro de sécurité sociale du patient
- Une photo de sa carte de mutuelle
- **Une ordonnance**, respectant le libellé spécifique (il n'est pas obligatoire que ce soit le médecin traitant qui rédige la prescription)

**« LOCATION D'UN VERTICALISATEUR POUR UNE DUREE DE X MOIS + ACHAT D'UN SANGLE ADAPTEE »**

**Prescripteurs agréés pour prescrire la location du dispositif :**



Hôpital

Médecin

Infirmier

Sage-femme

Kinésit.

*Si vous souhaitez louer un autre dispositif médical adapté à la pathologie du patient, veuillez consulter la page des libellés d'ordonnance afin d'en soumettre la rédaction à votre prescripteur.*

## Tarifs et prise en charge

Le montant de la location défini est valable pour une semaine de 6 jours. Le 7<sup>ème</sup> jour de location est compté comme une nouvelle semaine de location, et ainsi de suite tous les 6 jours.

- Si vous louez le dispositif **sans prise en charge de votre sécurité sociale/mutuelle**, vous recevrez chaque mois une facture à régler du montant total de la location pour le mois effectué.
- Si vous louez le dispositif **avec une prise en charge**, ces montants sont réglés par votre sécurité sociale/mutuelle directement, vous n'aurez pas de frais à avancer.

The image shows two overlapping French medical prescription forms (ordonnances) for exceptional products or services. The forms are titled "ordonnance de médicaments de produits ou de prestations d'exception" and include fields for patient information, medical history, and specific instructions for the product or service. A large red "EXEMPLE" watermark is visible across the forms.

Pour rappel, une ordonnance est **OBLIGATOIRE** pour bénéficier d'une prise en charge. Il est important de respecter les libellés d'ordonnance afin que votre prescription soit validée par les organismes payeurs.

Les ordonnances peuvent nous être envoyées par courrier, par mail, ou données à l'agent d'installation.

| Description                 | Tarif                                       | Montant de la prise en charge   |
|-----------------------------|---|---|
| <b>VERTICALISATEUR</b>      | <b>17.53€/semaine</b>                       | 17.58€/semaine<br>100% sécu si patient en <b>ALD</b> ou<br>60% sécu + 40% mutuelle (régime standard)  |
| <b>FORFAIT INSTALLATION</b> | <b>17.68€ une seule fois à la livraison</b> | 17.68€ une seule fois à la livraison<br>100% sécu si patient en <b>ALD</b> ou<br>60% sécu + 40% mutuelle (régime standard)  |
| <b>SANGLE ADAPTEE</b>       | <b>Entre 79€ et 175€</b>                    | 24.15€<br><b>(il y aura donc systématiquement un dépassement à prévoir)</b><br>100% sécu si patient en <b>ALD</b> ou<br>60% sécu + 40% mutuelle (régime standard) |

\* Le forfait d'installation couvre la livraison du verticalisateur, la formation des aidants par le technicien, tout le SAV durant la location, sa maintenance annuelle, sa récupération, son nettoyage et sa désinfection à la fin de la location (pris en charge par les organismes correspondants si ordonnance). Il n'est appliqué qu'une fois, à la livraison.

## *La livraison du dispositif médical*

- Nous convenons ensemble d'une date de livraison du matériel. **Il est impératif qu'une personne soit présente au domicile lors de l'installation.**
- **Nos agents d'installation posent le matériel et effectuent les réglages eux-mêmes.** Ils doivent également expliquer à la personne présente comment utiliser correctement le dispositif.
- **Il est formellement interdit à nos agents d'installation de manipuler le patient.**
- **Il est important de noter que les agents d'installation ne déplaceront ni ne débarrasseront le matériel déjà sur place.**

## *Après la livraison*

Si vous constatez un problème sur le dispositif lors de son utilisation, nos équipes techniques sont disponibles 24h/24 et 7jours/7 afin d'intervenir et d'effectuer les réglages nécessaires, voir le changement du matériel.

Il est possible de demander la récupération du matériel à tout moment. (Une ordonnance ne vous engage pas à conserver le matériel jusqu'à la fin de sa période de validité).